

MASTER 2 DROIT FISCAL EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Secrétariat

Faculté de Droit – Sciences politiques et Sociales

Bureau H 214

99 avenue JB Clément 93430 Villetaneuse

☎. 01 49 40 33 14

Courriel : m2deif.dsps@univ-paris13.fr (pour le parcours économique)

Présentation

Accueillant tant des étudiants que des personnes exerçant déjà une activité professionnelle, le Master 2 « Droit fiscal européen et international » est une formation d'excellence formant des spécialistes de haut niveau. La présence d'enseignants reconnus spécialistes des questions fiscales européennes et internationales l'atteste, tout comme l'insertion professionnelle réussie des anciens étudiants du Master. Celui-ci a vocation à former avocats, juristes d'entreprises, directeurs fiscaux, fonctionnaires, agents publics de grandes collectivités... Tous les acteurs économiques d'importance se tournent aujourd'hui vers les fiscalistes européens/internationaux pour affronter les défis qu'ils rencontrent.

La formation du Master 2 permet aux diplômés de répondre aux exigences de ces acteurs économiques ; on attend aujourd'hui des fiscalistes – a fortiori férus de droit européen et international – qu'ils apportent une aide à la prise de décision au sein des entreprises. Tel est l'objectif des cours assurés (cf. notamment les cours de « Fiscalité des groupes de sociétés », d'« Optimisation fiscale internationale », de « Droit comptable et d'analyse financière », d'« Application et interprétation des conventions fiscales, de « Contrôle et contentieux fiscal »). Cette volonté d'axer la formation sur la fiscalité des entreprises possède naturellement un fort versant européen, en particulier avec le cours de « TVA intracommunautaire »).

Il y a plus. Ainsi qu'il a été souligné en amont, le Master 2 entend former des spécialistes capables de répondre aux attentes des décideurs. C'est la raison pour laquelle plusieurs cours entendent élargir la question fiscale et donner aux étudiants les capacités pour comprendre les grands enjeux fiscaux qu'ils devront demain affronter (cf. les cours de « Politique de lutte contre l'évasion fiscale », de « sources du droit fiscal international et communautaire », de « Fiscalité internationale du patrimoine privé », de Droit fiscal comparé). Ainsi, le Master 2 entend assurer la mission qui est sienne : faire entrer sur le marché du travail des professionnels à mêmes de maîtriser parfaitement les enjeux de la fiscalité européenne et internationale.

Conditions d'admission

La sélection des candidatures pour le Master 2 est réalisée sur dossier et/ou sur entretien. Peuvent notamment postuler à cette formation les étudiants ayant validé deux premiers semestres d'un Master de Droit ou à dominante juridique, les étudiants titulaires d'une Maîtrise en droit ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent.

Les candidats doivent retirer et déposer un dossier de candidature auprès du secrétariat des masters de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales (la liste des pièces à fournir est indiquée dans le dossier d'inscription.). Les dossiers sont aussi téléchargeables sur le site de l'UFR.

Enseignements

- Durée des études : 1 an avec **60** ECTS répartis en cours magistraux, séminaires, directions de recherches, élaboration de mémoire ou rapport de stage.
- **L'assiduité aux cours, conférences, séminaires et directions de recherches est obligatoire**, sauf en cas de dispense accordée exceptionnellement par le responsable pédagogiques du master 2.

Le Master 2 Droit fiscal européen et international présente des caractères novateurs en alliant des enseignements par des spécialistes de droit public et droit privé.

- La formation proposée a une vocation transversale en droit privé et droit public.
- Le Master doit permettre également aux étudiants de valoriser la mobilité dont ils auront fait preuve dans leur cursus. Chaque ECTS obtenu dans une université étrangère constituera un avancement dans la formation envisagée car le corpus juridique étudié n'y est pas exclusivement propre au droit français.
- Le master doit renforcer la vocation à la recherche dans l'université Paris 13 grâce à la tenue de séminaires appropriés et la rédaction d'un mémoire.
- Un mémoire ou un rapport de stage professionnel est intégré dans la formation.
- Cours de langue obligatoire : anglais juridique.
- Méthodologie : L'initiation à la recherche et à la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage est un enseignement destiné à préparer les étudiants aux travaux à effectuer pour l'obtention du Master. Une note est attribuée par le responsable de l'enseignement pour chaque semestre.

Le Master s'inscrit dans le cadre des travaux de deux laboratoires, l'Institut de Recherche de Droit des Affaires (IRDA) en droit privé et le Centre d'études et de recherches administratives et politiques (CERAP) en droit public. Les étudiants bénéficient d'un accès à la documentation du Centre Fédéral de la Recherche en Droit (CFRD).

Modalités d'examen

- Épreuves écrites ou orales et contrôle continu selon les cours et séminaires
- Mémoire de recherche ou rapport de stage sur un sujet ayant reçu l'agrément du directeur de la formation et soutenu devant un jury de deux enseignants
- Épreuve de culture juridique : discussion orale à l'occasion de la soutenance du mémoire.

DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT DU MASTER DROIT FISCAL EUROPEEN ET INTERNATIONAL

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

| SEMESTRE 3 – 30 ects | | Présentiel : 273 h (environ) | |
|---|-------|------------------------------|------|
| Enseignements | | coeff. | ECTS |
| UE 11 | | | |
| Contentieux international et européen | (24h) | 2 | 6 |
| UE 12 | | | |
| Droit européen de la concurrence | (24h) | 2 | 6 |
| UE 13 | | | |
| Anglais juridique | (21h) | 1 | 1 |
| UE 14 | | | |
| Initiation à la recherche et à la vie professionnelle | (15h) | 1 | 1 |

| | | | |
|--|-------|---|---|
| UE 15 | | | |
| Les sources du droit fiscal international et communautaire | (21h) | 1 | 2 |
| UE 16 | | | |
| Droit comptable et analyse financière | (21h) | 1 | 2 |
| UE 17 | | | |
| Droit fiscal comparé | (21h) | 1 | 2 |
| UE 18 | | | |
| Contrôle et contentieux fiscal | (21h) | 1 | 2 |
| UE 19 | | | |
| TVA intracommunautaire | (21h) | 1 | 2 |
| UE 20 | | | |
| Fiscalité des produits financiers | (21h) | 1 | 1 |
| UE 21 | | | |
| Fiscalité des groupes de sociétés | (21h) | 1 | 2 |
| UE 22 | | | |
| Optimisation fiscale internationale | (21h) | 1 | 2 |
| UE 23 | | | |
| Fiscalité internationale du patrimoine privé | (21h) | 1 | 1 |

| SEMESTRE 4 – 30 ects | | Présentiel : 105 h (environ) | |
|--|-------|-------------------------------------|-------------|
| Enseignements | | coeff. | ECTS |
| UE 24 | | | |
| Séminaires conflit de lois et de juridictions et d'arbitrage international | (24h) | 2 | 6 |
| UE 25 | | | |
| Droit international appliqué | (24h) | 2 | 6 |
| UE 26 | | | |
| Anglais juridique | (21h) | 1 | 1 |
| UE 27 | | | |
| Initiation à la recherche et à la vie professionnelle | (15h) | 1 | 1 |
| UE 28 | | | |
| Application des conventions fiscales | (21h) | 2 | 3 |
| UE 29 | | | |
| Politique de lutte contre l'évasion fiscale | (21h) | 2 | 3 |
| UE 30 | | | |
| Rédaction d'un mémoire / rapport de stage | | 4 | 10 |